

BAJOMag'

Le magazine de tous les Bagnoletais

Numéro 62 - juillet-août 2021

MAIRIE DE
BAGNOLET



ACTUALITÉ

**UN BASSIN D'APPRENTISSAGE
À LA BRIQUETERIE**

Page 8

GRAND ANGLE

**PARC AUDIN : UN LIEU À PRÉSERVER
ET À RESPECTER**

Page 22

À VOS AGENDAS

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

Page 26

DOSSIER P.12

Culture : lever de rideau



L'ÉTÉ AU PARC

PARC JOSETTE-ET-MAURICE-AUDIN



Édito

Chères Bagnoletaises, Chers Bagnoletais,

Depuis trop d'années, Bagnolet était traversée par un débat qui ne trouvait de fin satisfaisante. En effet, l'état de l'actuel collège Travail-Langevin, construit en 1930, ne fait pas débat. Malgré les importants investissements du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, sa vétusté ne permet assurément plus de proposer aux jeunes qui le fréquentent des conditions correctes d'enseignement.

Très tôt, l'hypothèse de la réhabilitation du collège sur site a dû être écartée en raison d'importants problèmes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite qui auraient été insolubles, d'un sous-sol n'assurant pas les garanties de stabilité attendue et de l'impératif de construction d'un collège provisoire ne trouvant, là aussi, pas de solutions ni techniques, ni financières.

Dès lors, l'urgence était de trancher la question du site que la municipalité choisirait de céder au Conseil départemental pour reconstruire le collège. La concertation ouverte il y a plusieurs années s'est conclue, samedi 3 juillet dernier, par une votation citoyenne que nous avons souhaité organiser.

839 Bagnoletais et Bagnoletaises se sont rendus aux urnes, je veux ici les en remercier. Avec plus de 70% des suffrages exprimés, il ne fait aujourd'hui plus aucun doute: le futur collège Travail-Langevin sera reconstruit sur le site du parc des sports de la Briqueterie.

Ainsi, l'engagement pris de donner aux habitant.e.s de notre ville le choix du site a été tenu. Ainsi se clôt une longue concertation autour de ce projet.

Il importe néanmoins de réaffirmer qu'avec cette votation ne se termine pas la question de la reconstruction du collège. La Ville portera, aux côtés du Conseil départemental, une haute exigence écologique pour le futur collège et son environnement. S'ouvre également désormais la question du projet pédagogique qui sera celui du futur collège et la Ville entend y prendre toute sa part avec l'Éducation nationale.

Cette fin d'année scolaire est aussi marquée par le regain d'espoir que suscite un début de normalisation de la situation sanitaire. La crise de la Covid-19 n'est pas encore derrière nous, félicitons-nous néanmoins que la situation s'éclaircisse petit à petit. Les efforts de chacune et chacun paient, il nous faut les poursuivre pour arriver à laisser derrière nous ces mois d'épidémie. J'engage chacune et chacun à y prendre sa part.

Une fin d'année scolaire est aussi synonyme pour beaucoup d'entre nous de « pause estivale ». Que vous ayez ou non l'opportunité de partir en vacances, que votre été soit bagnoletais ou que vous changiez d'air pendant quelques semaines, je veux vous inciter à profiter de cet été pour vous ressourcer, que votre été vous soit doux et agréable.

Que ce soit par les activités mises en place dans les Centres socioculturels, par les animations culturelles ou sportives, par les actions déployées par le Centre communal d'action sociale, ou par les séjours qu'elle propose, la Ville reste à vos côtés pour vous accompagner au cours de ces deux mois d'été.

Les défis qui se présenteront à nous à la rentrée de septembre prochain seront nombreux, soyez sûr que vous me trouverez à vos côtés pour les relever.

Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été, avec quelques semaines d'avance, une très belle rentrée.

Fidèlement,

Tony Di Martino
Maire de Bagnolet



Sommaire

04 | 📷
L'instant Bajo

06 | 📖
Actualités

- **Logement**: feu vert pour des loyers encadrés
- **Emploi**: métiers de la sécurité: place aux femmes!
- **Piscine**: le grand plouf sans pleurs
- **Scolarité**: reprise des petits-déjeuners dans les écoles/Des vacances studieuses et heureuses
- **La Petite Plage**: un terrain de jeu grandeur nature

12 | 📖
Dossier

CULTURE : LEVER DE RIDEAU

18 | ⚠️
Cadre de vie et Propreté

22 | 📐
Grand angle

Parc Audin: un lieu à préserver et à respecter

24 | 🔍
Zoom

Premières rencontres de l'école inclusive: des réponses aux questions des parents

26 | 📅
À vos agendas

28 | 🗣️
Tribunes

30 | 🏠
Gens d'ici

31 | ⓘ
Infos pratiques



APÉROS-CONCERTS > LES VENDREDIS DE JUILLET À 19H

> 2 JUILLET OLIVIER EYT / BASTIEN LUCAS / FRANÇOIS PUYALTO

> 9 JUILLET TARSIVUS

> 23 JUILLET MALICK DIAW

> 30 JUILLET ESTELLE MEYER

> OUVERTURE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG JUSQU'À 21H

EXPOSITIONS & ATELIERS > TOUT L'ÉTÉ

**DEMANDEZ LE
PROGRAMME!**

#lÉtéauParcAudin

VILLE-BAGNOLET.FR





COLLÈGE TRAVAIL-LANGEVIN. Le collège met à l'honneur les talents de ses élèves.



ÉDUCATION. La municipalité offre calculatrices et dictionnaires aux élèves entrant en 6^e.



VERDRAGON. Lancement de la maison de l'écologie populaire au 14, rue de l'Épine-prolongée.

© Mathieu Génon



SEMAINE DE L'IMMIGRATION. Partage et coopération en maîtres-mots au collège Politzer.



CINÉ SOUS LES ÉTOILES. Diffusion du film « Hors normes », place Nelson-Mandela.



REGARD NEUF 3. L'OPH, en partenariat avec Logirep et la Ville, nous a invités, le 19 juin, à prendre de la hauteur avec le funambule Nathan Paulin.



COMMÉMORATION. 81^e anniversaire de la Journée nationale de l'Appel du 18 juin, au mémorial de la Résistance.



MARCHE DES FIERTÉS. La Ville a peint 16 de ses passages piétons aux couleurs du drapeau arc-en-ciel symbole de la communauté LGBTQIA+.



LE CLIN D'ŒIL DE LILY



© Lily - créatrice baignoise.



LE SUJET DU MOIS

Restons toutefois vigilants

Depuis mercredi 9 juin, les Français ont eu de nouveau le droit de souffler un peu en retrouvant entre autre la possibilité de flâner dehors jusqu'à 23 heures. Dans la foulée, c'est le port du masque dans la rue qui a été abandonné. Sur le front des bonnes nouvelles du déconfinement d'inédites étapes ont éclaircies l'horizon. Le couvre-feu, en vigueur depuis octobre 2020 a lui aussi été mis de côté. Restaurants, terrasses, cinémas, et autres lieux de sortie et de culture ont repris vie... Le confinement n'est plus qu'un vilain souvenir. Les Françaises et Français pourront désormais participer aux événements de plus de 1000 personnes en extérieur et en intérieur. Ce sera également la fin de la limite de jauge dans les établissements recevant du public. Les concerts en configuration debout pourront reprendre. À noter toutefois que les gestes barrières et la distanciation sociale restent toujours de rigueur. À Bagnolet, cet été, du parc Josette-et-Maurice-Audin, en passant par les Centres socioculturels ou la couverture de l'autoroute A3, de nombreuses activités attendent les grands comme les petits. Cette quatrième et dernière étape du déconfinement sonne le début des congés estivaux. Synonyme d'un quasi-retour à la vie normale, c'est un bon début pour préparer le monde d'après. Quelques saveurs de la vie d'avant qui ne demandent qu'à retrouver un nouveau souffle. Pour que la rentrée annonce des jours meilleurs, il faudra aussi rester vigilant tout l'été et continuer de se faire vacciner.

NOUS ÉCRIRE

Si vous aussi vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire par email:

redaction@ville-bagnolet.fr

ou par courrier à:

Hôtel de Ville - Direction de la Communication
Place Salvador-Allende - 93170 Bagnolet

Feu vert pour des loyers encadrés

L'encadrement des loyers du parc privé va être expérimenté à Bagnolet. Mise en place à l'échelon d'Est Ensemble, cette expérimentation reprend une demande que le Maire avait appuyée auprès de l'Établissement public territorial afin de préserver la mixité sociale sur la commune.



Entre l'attractivité croissante du territoire et des prix de l'immobilier qui s'envolent à Paris, le marché locatif connaît une hausse ininterrompue dans les neuf villes d'Est Ensemble et Bagnolet ne fait pas exception. Le loyer moyen y atteint 16,50 euros/m² (hors charges) – jusqu'à 22 euros à Bagnolet –, un niveau bien plus élevé que dans d'autres métropoles identifiées comme « zones tendues ». En cinq ans, l'inflation des loyers du parc privé a même été 1,6 fois supérieure au plafond autorisé par l'Indice de référence des loyers (IRL). Conséquence? Difficile pour de nombreux ménages de trouver à se loger. « C'est même la double peine pour les habitants du territoire, qui disposent de revenus moyens inférieurs à ceux constatés dans la Métropole du Grand Paris », relève Est Ensemble. Afin de « donner à toutes et tous le droit de se loger », l'établissement public s'était porté candidat en décembre 2018 pour expérimenter le dispositif d'encadrement des loyers créé par la loi ELAN. Il vient d'y être autorisé, par un décret ministériel du 28 mai. Mais l'entrée en vigueur prendra encore quelques mois: la préfecture doit d'abord fixer des montants de référence, établis à partir d'un diagnostic précis par catégorie de logement et par secteur géographique. Sur le territoire voisin de Plaine Commune, cette procédure a généré quatre mois de délai supplémentaires.

Un plafond à ne pas dépasser

En pratique, l'encadrement s'appliquera exclusivement au parc privé pour les locations de logements vides ou meublés. Il ne concerne ni les logements sociaux (45% du parc bagnoletais), ni les locations

saisonniers. Un arrêté préfectoral doit fixer trois loyers de référence: un loyer médian, un loyer majoré (+20%) et un loyer minoré (-30%). Les propriétaires-bailleurs resteront libres de déterminer leur tarif, dans les limites fixées.

Pour une première mise en location, le loyer ne pourra excéder le montant majoré. Seule exception possible: des caractéristiques particulières, comme la vue sur un monument historique ou des équipements luxueux (ce complément devant obligatoirement être mentionné et justifié dans le contrat).

Au renouvellement du bail, deux procédures d'ajustement seront ouvertes: en diminution, si le locataire constate que le montant fixé au contrat est supérieur au loyer majoré; en réévaluation, si le propriétaire veut faire relever un loyer inférieur au montant minoré. Ces règles vous semblent complexes? Pas d'inquiétude, le moment venu, les services d'Est Ensemble et de la Ville de Bagnolet communiqueront largement pour aider chacun à se les approprier.

Après Paris, Lille et Plaine Commune, Est Ensemble est le quatrième territoire d'expérimentation pour le dispositif d'encadrement des loyers. Celle-ci devra déterminer si le dispositif permet de faire baisser la pression immobilière et l'inflation. L'encadrement des loyers s'inscrit dans la politique plus large de la municipalité visant à favoriser un parc privé de qualité et accessible à tous, à travers le soutien à l'accession sociale à la propriété, la lutte contre l'habitat indigne ou encore l'accompagnement des petites copropriétés à la rénovation énergétique.

Métiers de la sécurité: place aux femmes!

D'un côté, des femmes en difficulté pour trouver un emploi stable. De l'autre, un secteur – la sécurité privée – à la recherche de main-d'œuvre féminine qualifiée. En partenariat avec Pôle emploi, la Ville de Bagnolet connecte ces besoins à travers une action d'insertion originale, « Femmes en sécurité ».



« Plus jeune, j'aspirais à être pompier ou militaire mais à l'époque, ils ne prenaient pas beaucoup de filles. Et puis, les tests physiques étaient très durs. »

Caroline

La sécurité, un métier d'homme? Historiquement, oui. Mais le secteur se féminise: d'après l'Observatoire des métiers de la prévention et de la sécurité privée, les femmes représentent désormais près de 14% des effectifs. Tous les postes s'ouvrent: agent de sécurité, agent cynophile, chef d'équipe, contrôleur qualité, responsable d'exploitation... Sauf que les candidates ne sont pas nombreuses, ce qui pose aux employeurs des difficultés de recrutement. Cette situation a inspiré à la Ville une action originale baptisée « Femmes en sécurité ». Elle vise la formation au métier d'agent de sécurité de 12 femmes, puis leur placement rapide en entreprise.

La formation, via une Préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC, un dispositif d'insertion professionnelle financé par l'opérateur de compétences Akto, avec le soutien de Pôle emploi) démarrera le 6 septembre prochain. « L'intérêt de cette action est que nous l'avons montée avec une entreprise locale, Altaïr Sécurité, qui s'est engagée à accueillir les stages pratiques et à embaucher les diplômées en CDI à l'issue de leur formation, fin 2021 », souligne Karim Islame, responsable du projet insertion emploi de la Ville.

Les tests de recrutement ont commencé en juin. 24 candidates se sont présentées, orientées par Pôle emploi, la mission locale ou encore le CCAS. Après la réunion d'information du 18 juin en salle du Conseil municipal, en présence de Claire Vercken, déléguée départementale aux Droits des femmes et à l'Égalité entre les femmes et les hommes auprès du Préfet de la Seine-Saint-Denis, et de Manon Chrétien, conseillère municipale chargée de l'Emploi, de l'Insertion et de la Formation, Caroline, 47 ans, est bien décidée à sauter le pas.

L'occasion pour elle de renouer avec sa vocation: « Plus jeune, j'aspirais à être pompier ou militaire mais à l'époque, ils ne prenaient pas beaucoup de filles. Et puis, les tests physiques étaient très durs. Alors j'ai toujours travaillé dans les métiers où on envoie les femmes: hôtesse de caisse, employée de maison... À la longue, j'ai perdu un peu confiance en moi, d'autant que je suis travailleur handicapé. Quand j'ai vu qu'il s'agissait d'une formation 100% féminine, ça m'a mise à l'aise et j'ai sauté le pas. » L'action s'adresse en particulier aux femmes rencontrant des difficultés personnelles, qui rendent complexes et fragilisent leur insertion socioprofessionnelle – violences conjugales, accès au logement, mères seules avec enfants... –, auxquelles est proposé un accompagnement global. Altaïr Sécurité s'est ainsi engagé à faciliter la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle de ses futures salariées, et à les soutenir dans leur recherche de logement. « J'aimerais bien devenir maître-chien, pour l'autonomie et la diversité des missions. Mais ce qui m'a décidée pour postuler, ce sont ces aides qui vont m'aider à stabiliser ma situation, comme le financement du permis de conduire », explique Pauline, 24 ans.

Devant l'engouement suscité par le projet, l'action pourrait passer à 15 ou 17 places. « Les candidates qui n'ont pas le niveau suffisant ne seront pas abandonnées: elles se verront proposer des ateliers gratuits de remise à niveau, en vue d'intégrer plus tard une autre session », précise Karim Islame. Compte-tenu des besoins de recrutement, d'autres groupes pourraient en effet être créés plus tard dans l'année. Les femmes intéressées peuvent d'ores et déjà solliciter leur conseiller Pôle emploi.

Bassin d'apprentissage

Le grand plouf sans pleurs

Les jeunes Bagnoletais pourront, cet été, apprendre à nager au parc des sports de la Briqueterie où sera installée une piscine éphémère à partir 19 juillet. Explications.



Dans le cadre de la préparation de Paris 2024, le comité d'organisation des Jeux olympiques mène de nombreuses initiatives en partenariat avec l'Agence nationale du sport et les Fédérations françaises. L'idée a germé d'installer en Seine-Saint-Denis quatre bassins éphémères dédiés à l'apprentissage de la natation. L'occasion était trop belle pour Bagnolet privée à la fois de piscine fermée pour travaux cet été et de Bajo Plage, qui n'aura à nouveau pas lieu cette année. D'autant qu'en raison des différents confinements, le dispositif national «Savoir Nager» qui permet à «chaque enfant qui entre en classe de 6^e de savoir lire, compter, écrire... et nager!» n'a pu être déployé dans les écoles.

Un bassin d'apprentissage hors sol de 16 mètres de long sur 8 mètres de large (1 mètre vingt de profondeur) sera ainsi installé, avec le soutien d'Est Ensemble, à compter du 19 juillet et jusqu'au 29 août, sur le site du parc des sports de la Briqueterie à l'emplacement des précédentes éditions de Bajo Plage. Des cours gratuits de natation et d'aisance aquatique (10 séances minimum de 45 mn) à destination des jeunes à partir de 4 ans, mais pas seulement, seront dispensés par une équipe de maîtres-nageurs. Les inscriptions s'effectueront via les centres de loisirs (groupe de 10 à 12 personnes par tranche d'âge) ou le site web paris2024.org/fr/savoir-nager pour les enfants qui ne sont pas inscrits en centre de loisirs.

D'autres activités nautiques pour s'approprier l'espace aquatique et se familiariser avec l'eau pourront être proposées pour les plus grands et les adultes telles que l'aquagym ou l'initiation au water-polo. Qu'attendez-vous pour vous jeter dans le grand bain ?

La piscine des Malassis fermée cet été

La piscine des Malassis, équipement géré par Est Ensemble, fait l'objet d'importants travaux de réhabilitation en juillet et août entraînant sa fermeture au public. D'un montant d'1,3 million d'euros ces travaux pris en charge par l'EPT (Établissement public territorial) sont nécessaires afin de maintenir l'activité de la piscine jusqu'à la construction du nouvel équipement prévu en 2024. La piscine rénovée sera prête à la rentrée pour accueillir les nageurs bagnoletais petits et grands. La réouverture est prévue le 14 septembre. En attendant, ces derniers peuvent piquer une tête dans les piscines des communes voisines d'Est Ensemble!

>> Plus d'infos : est-ensemble.fr/piscines

⚠ D'IMPORTANTES TRAVAUX D'ISOLATION ET D'ACOUSTIQUE RÉALISÉS

- La réfection et l'isolation de la toiture,
- La sécurisation et l'isolation des façades,
- La sécurisation, la réfection des plafonds et l'amélioration de l'acoustique,
- Le prolongement de la durée de vie des équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation,
- La mise en conformité des installations électriques et de plomberie.

Scolarité

Reprise des petits-déjeuners dans les écoles

Rien ne vaut un bon petit-déjeuner pour faire le plein d'énergie avant de démarrer la journée, bien rester concentrés, toute la matinée, pour apprendre dans de bonnes conditions.



Les «petits-déjeuners gratuits» dans les écoles maternelles et élémentaires en zone REP et REP+ (Réseaux d'éducation prioritaire) ont été mis en place en 2019 à titre expérimental dans plusieurs académies avant d'être généralisés. La Ville s'était portée candidate pour tester le dispositif au sein des groupes scolaires Henri-Wallon/Jules-Verne et Paul-Vaillant-Couturier/Henri-Barbusse. La municipalité comme les élèves, enseignants et parents ont tiré un bilan positif de cette première expérience. L'opération a ainsi été prolongée et étendue - avec l'accord de l'Éducation nationale - au-delà des Quartiers prioritaires de la ville (QPV), à l'ensemble des établissements scolaires, maternelles et élémentaires, de la commune. Les CM2 ont été les premiers en 2021 à en bénéficier. Un coup de pouce et un réconfortant bienvenus à quelques mois de leur entrée au collège, un moment charnière dans la scolarité de ces jeunes. Du 14 juin au 2 juillet, tous les jeudis, les élèves ont pu apprécier leur collation composée d'un fruit, d'une brioche et d'une boisson lactée. Ce sera ensuite à la Rentrée, au tour des maternelles d'en profiter, entre octobre et décembre prochain. Au total, 450 jeunes Bagnoletais auront bénéficié, cette année, de ce dispositif.

Des vacances studieuses et heureuses

Pour la deuxième année consécutive, l'opération «Vacances apprenantes» est reconduite dans la commune. Des temps de remobilisation scolaire et de détente organisés pendant l'été pour (re)prendre un peu d'avance avant la Rentrée.

Les écoles élémentaires Paul-Langevin et Eugénie-Cotton accueilleront, sur les deux mois d'été, 20 groupes de 15 enfants lors de «vacances apprenantes». Dans le cadre de ce dispositif partenarial entre la Ville et l'Éducation nationale, des cours encadrés par des enseignants sont dispensés le matin, puis place l'après-midi aux activités culturelles, sportives ou artistiques! L'occasion pour les élèves qui ont cumulé les difficultés ou retards dans leur apprentissage de faire quelques piqûres de rappel ou de consolider les acquis de l'année scolaire afin de bien démarrer la Rentrée le 2 septembre prochain... tout en profitant de moments de détente et de jeu. La première session a déjà démarré et va se poursuivre jusqu'au vendredi 16 juillet. En août, la deuxième session se déroulera du lundi 23 au vendredi 27 août. Dans le même esprit de remobilisation scolaire et de détente, des colonies apprenantes sont également proposées aux Bagnoletais. Pour ce faire, les familles peuvent prendre contact avec leurs Centres socioculturels ou de quartier ou s'inscrire directement sur le site web dédié jpa.asso.fr/colos-apprenantes/. Enfin pour les autres, de nombreuses activités et projets (séjours, journées, sorties animations...) sont orga-

nisés par les Centres socioculturels ouverts les deux mois d'été de 9h à 12h et de 13h30 à 18h du lundi au vendredi et accueils de loisirs. **Demandez-leur le programme!**



En bref

PORTES OUVERTES DES ATELIERS D'ARTISTES 2021

Artistes bagnolais, ouvrez les portes de votre atelier d'art et faites découvrir votre travail le temps d'un week-end! Moment incontournable dans la vie culturelle et artistique bagnolaise, les Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes 2021 se dérouleront les 2 et 3 octobre prochains à Bagnolet. Tous les arts visuels sont invités à exposer: peinture, sculpture, dessin, gravure, céramique, photographie, installation, performance, vidéo, film, multimédia...

>> **Inscription obligatoire et sur demande auprès du service Patrimoine, Archives et Arts Visuels (château de l'Étang) avant le 20 juillet: 01 49 93 60 17 ou chateau@ville-bagnolet.fr**

VOTATION CITOYENNE

La votation citoyenne concernant le choix du site de la reconstruction du collège Travail-Langevin s'est tenue ce samedi 3 juillet 2021. Deux sites ont été proposés et soumis aux votes des habitants. À l'issue du scrutin, **839 votes** se sont exprimés à raison de:

- **604 bulletins** pour «Au parc des sports de la Briqueterie»;
- **216 bulletins** pour «Au stade des Rigondes»;
- **16 bulletins** blancs/nuls.

La Ville de Bagnolet remercie les Bagnolais et les Bagnolaises pour leur mobilisation.

>> **Retrouvez tous les résultats par bureau de vote sur ville-bagnolet.fr**



Ça se passe au Plateau

La Petite Plage: un terrain de jeu grandeur nature

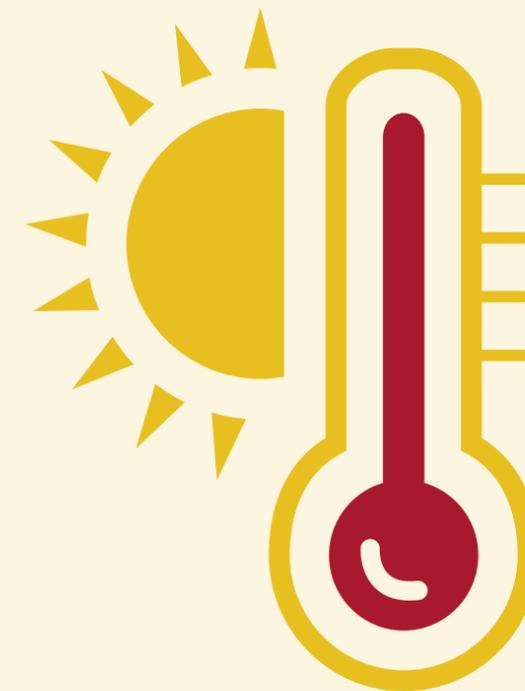
Ce n'est pas une plage mais il en porte le nom. Il ressemble à un cirque avec ces animaux en bois mais il n'en est pas un... Un nouveau terrain de jeu atypique est proposé, cet été, aux familles bagnolaises. Un lieu à découvrir.



Le Terrain d'aventure de la Petite Plage vient d'être élu domicile dans le quartier du Plateau au 55, rue Louise-Michel sur un terrain mis à disposition de manière temporaire par la Ville. Il est situé à l'emplacement de l'actuelle friche dite de la Petite Plage attenante au jardin partagé La Plage arrière, qui fait référence à sa proximité avec le stade accueillant l'évènement Bajo Plage. Ce terrain d'aventure et de jeu est un lieu dédié à l'enfance «*qui permet aux enfants de faire pleinement appel à leur imaginaire et à l'expérimentation*» souligne Mathieu Wainsten, président du Terrain d'aventure de la Petite Plage, l'association qui gère et fait vivre, avec les salariés et les bénévoles, ce lieu atypique. Habitant le quartier du Plateau depuis 6 ans, il a l'idée du Terrain d'aventure de la Petite Plage dans ce lieu laissé à l'abandon. Fort d'une expérience associative de près de vingt ans dans le premier café des enfants né à Paris dans le 19^e arrondissement en 2002 – le Cafézoïde – ce travailleur social anime depuis des années des ateliers d'éveil et d'animations culturelles. «*La Petite Plage est un lieu d'éducation populaire en plein-air où l'on laisse l'enfant laisser libre cours à son imagination, où il apprend à bricoler, à jouer, à expérimenter, à ne rien faire aussi, en somme à devenir plus autonome et à grandir*» poursuit Mathieu Wainsten. Les terrains d'aventure ne sont, en effet, pas des espaces de jeu comme les autres. Après avoir disparu en France dans les années 1990, des initiatives réapparaissent sur le territoire national, à Angers ou encore à Saint-Nazaire, interrogeant l'héritage laissé par ces expérimentations socio-pédagogiques. Si le lieu est dédié aux enfants, il est ouvert à tous. Chacun pourra s'approprier l'espace en proposant et en réalisant des idées d'activités et d'aménagement. Le lieu est ouvert tout l'été du mercredi au dimanche de 14 à 19 heures. Le plus simple pour se faire une idée du lieu c'est de s'y rendre!

LA CANICULE ET NOUS

DU 1^{ER} JUIN AU 31 AOÛT 2021



En période estivale, la canicule est souvent source d'inquiétude. En effet, les fortes chaleurs peuvent avoir un impact sur la santé quand ces 3 conditions sont réunies:

- il fait très chaud,
- la nuit, la température ne descend pas, ou très peu,
- cela dure plusieurs jours.

Bien qu'elles ne soient pas les seules concernées, les personnes âgées sont particulièrement vulnérables. Afin de prévenir les risques, le Plan national canicule (PNC) est lancé chaque été. Il est opérationnel à partir du 1^{er} juin.

Il est conseillé de vous inscrire au registre nominatif pour être contacté par les services de la Ville en cas de chaleurs caniculaires.

Cette inscription vous permettra d'être contacté par téléphone, de recevoir des visites à domicile ou de l'aide pour vos déplacements.

- BULLETIN D'INSCRIPTION -

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Nom et coordonnées de votre médecin traitant :

Recevez-vous des visites journalières ? OUI NON

Si OUI, indiquez les coordonnées de la ou des personnes à joindre :

Bénéficiez-vous de la téléassistance ? OUI NON

Pouvez-vous sortir seul(e) ? OUI NON

Êtes-vous bien équipé(e) en cas d'alerte canicule (ventilateur, rideaux, volets...)? OUI NON

Prévoyez-vous de vous absenter pendant la période estivale ? OUI NON

Si OUI, à quelle date ?

Autres renseignements :

Le : Signature :

COUPON À RETOURNER AU CCAS

SASAD DE BAGNOLET - 13, rue Sadi-Carnot - BP 35 - 93171 Bagnolet Cedex

Selon la loi n°7817 du 16 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations figurant dans ce document sont confidentielles et font l'objet d'un droit d'accès.





CULTURE : LEVER DE RIDEAU

Après des mois et des mois d'attente, les lieux culturels et artistiques ouvrent à nouveau leurs portes, pour le plus grand plaisir des artistes et des Bagnoletais. La créativité durant ces longs mois ne s'est pour autant pas tarie. La dynamique culturelle est bien là et de retour. Aperçu du programme de cet été et retour sur les événements phares de ces derniers mois.

De jeunes musiciens bagnoletais ont pu se produire le 19 juin à la prestigieuse Philharmonie de Paris.

Les artistes investissent le parc Audin

C'est l'événement à ne pas manquer. «L'été au parc» a déjà démarré avec notamment deux apéros-concerts, et les suivants auront lieu les vendredi 23 juillet avec le guitariste Malick Diaw et 30 juillet avec Estelle Meyer pour une veillée entre poésie et chant.

Des expositions et ateliers seront également proposés au château de l'Étang, qui restera ouvert jusqu'à 21h les soirs de concert, ainsi qu'une buvette, gérée par l'association Les Serres volantes, pour se rafraîchir entre le pique-nique, la sieste et le concert. Ambiance guinguette assurée!

La programmation de la première édition de cet événement familial, au parc Josette-et-Maurice-Audin, fait la part belle aux artistes baignolettains. L'exposition «Au seuil du printemps» présentera le travail de Jérémie Jung et Louise A. Depaume, deux jeunes photographes du cru qui animeront, par ailleurs, un atelier photo les 16 et 30 juillet. Parmi les autres artistes baignolettains à l'honneur: Yannick Walet, leader du groupe Tarsius, qui s'est produit lors de l'apéro-concert du 9 juillet.

Interview de Yannick Walet, auteur, compositeur et interprète

BajoMag' : Quelle est l'histoire de Tarsius ?

Yannick Walet : Tarsius, du nom de ce petit primate très mignon avec de gros yeux qui vit la nuit, est né il y a 12 ans. Nous étions six au départ, une basse, une batterie, un piano, deux cuivres et une guitare. Notre premier album «Avancer» est sorti en 2019, avec le label Caroline France (chez Universal), avec qui nous avons rompu. Nous avons ensuite réduit notre formation à trois membres: Aurélien à la batterie, Benoît au synthé, avec la basse à la main gauche, le piano à la main droite, et moi-même à la guitare et au chant. Nous avons souhaité changer les sonorités. Pendant cette période Covid, nous avons enregistré de nombreux morceaux. Nous sortirons à la rentrée un single puis un EP (*extended play, format entre le single et l'album*), en préparation de notre deuxième album. Nous avons passé deux semaines en résidence en mars et en avril au théâtre des Malassis, l'occasion de retravailler le son et la scénographie avec un coach scénique, et de faire deux captations avec un réalisateur. Ce sont ces morceaux, plus d'anciens titres, que nous avons joués au parc Josette-et-Maurice-Audin le 9 juillet dernier.

B.M : Quelles sont vos influences musicales ?

Y.W : Nous en avons beaucoup, mais le fil rouge musical, c'est la musique afro. J'ai grandi de 2 à 10 ans au Niger, où mon père était prof de maths coopérant. J'aime les rythmes africains et la musique américaine, le blues, le rock, l'afro-beat. Nous chantions aussi en anglais au début mais nous nous sommes recentrés sur le français.

B.M : Avez-vous trouvé un nouveau label ?

Y.W : Notre prochain album sera autoproduit. Mais nous cherchons un nouveau label et un tourneur. Nous avons invité des gens à la résidence, nous envoyons les vidéos... Le but est d'arriver avec quelque chose de déjà pensé, parce que les labels veulent quelque chose d'assez facilement identifiable, avec une direction. C'est aussi pour ça que nous nous sommes réorientés. Le premier album était plus éclectique, celui-ci sera plus cohérent.



B.M : As-tu la sensation que Bagnolet favorise des projets comme le vôtre ?

Y.W : J'ai habité à Belleville, à Paris, pendant dix ans. Depuis trois ans que j'habite Bagnolet, il y a une bonne dynamique, des lieux qui ouvrent, des événements, des concerts. La mairie a mis à notre disposition le lieu des Malassis, on est moins noyés dans la masse des centaines de musiciens.

>> Retrouvez le programme complet «L'été au parc» sur : ville-bagnolet.fr

Le Sample, une friche culturelle en co-construction

Le 18, avenue de la République, lieu des anciens Ateliers Publison transformé en espace culturel et de bureaux, a ouvert ses portes au public le 19 juin.



Ce lieu participatif et temporaire baptisé Le Sample, situé à deux pas de la périphérie, a 18 mois pour séduire les Baignolettains et plus si affinité. Ses 3500m² distribués sur trois niveaux et ses 1500m² d'espaces extérieurs, confiés à deux agences spécialisées dans la friche culturelle, Ancoats et La Belle Friche, ont un beau potentiel. Du mercredi au dimanche, de 14 heures à minuit, on peut venir y couler des heures tranquilles, jouer aux boules ou au baby-foot. Le restaurant solidaire d'Ernest, conçu en matériaux recyclés, propose des repas à prix doux, préparés par des chefs bénévoles, dont les bénéfices sont redistribués à l'aide alimentaire. Au fond du jardin, une scène peut accueillir spectacles et retransmissions sportives. «*Nous souhaitons construire une programmation et une identité au fur et à mesure*», assure Dickel Bokoum, chef de projet à La Belle Friche. Au 18, avenue de la République, plane l'esprit de Peter Dahan, alias Peter Dean, patron des Ateliers Publison, autoproclamé «premier trompettiste électrique du monde». Pendant trente ans, il y conçut certaines des consoles et machines les plus sophistiquées du XX^e siècle. Parmi ses clients: Jean-Michel Jarre, Kraftwerk ou Stevie Wonder. Après le déclin des Ateliers au début des années 2010, puis le décès du propriétaire en 2019, les lieux ont été rachetés par le promoteur immobilier Sopic, et mis aux normes par les urbanistes de Ya+K. Accessible en extérieur pour le moment, Le Sample bien nommé (littéralement un enregistrement sorti de son contexte et qui, intégré à un autre morceau, produit un nouvel ensemble) recèle des trésors d'espaces à l'intérieur. Avec une belle hauteur sous plafond, le rez-de-chaussée accueillera pour l'hiver une autre scène et un lieu de restauration. Des artistes plasticiens ou des associations de street art apportent leur touche colorée à cet univers en co-construction. «*Nous avons travaillé au maximum avec des acteurs culturels et associatifs de Bagnolet pour qu'ils puissent participer à l'identité du lieu*», explique Dickel Bokoum. Temps Libre, la Ressourcerie de La Noue, Les Serres volantes, Kosmopolite ou l'Université Populaire de Bagnolet ont adhéré au projet. Le premier étage, laissé en l'état avec moquette zèbre au mur ou papiers peints des années 70, est dédié à une salle polyvalente, pour des réunions, formations... Le second abrite des bureaux bientôt loués par une soixantaine d'associations, entrepreneurs, artistes. «*Ils pourront échanger leurs savoir-faire, voire tester leur programmation culturelle avec le public*», ajoute Dickel Bokoum.

Parole de
Merle-Anne Jorge



12^e adjointe au Maire chargée de la Culture et du Patrimoine

Enfin! Après de longs mois de fermeture en raison du contexte sanitaire, la culture s'ouvre à nouveau pour vous offrir un été riche en ateliers, expositions et événements.

À l'image des «Extensions», spectacles de danse gratuits dans la continuité du Festival des Rencontres Chorégraphiques de Seine-Saint-Denis, la Ville de Bagnolet est un territoire riche d'un terreau incroyable de lieux et d'acteurs culturels. La municipalité a à cœur de les soutenir.

Remercions-les pour leur implication sans faille dans tous les quartiers, pour leurs propositions à destination de tous les publics sans exceptions et pour leur réflexion à nos côtés dans la construction d'une politique culturelle ambitieuse et cohérente au service des habitants.

Avides de vous retrouver, ces six pages de ce numéro double estival sont le reflet du parcours culture qu'ils vous offrent en juillet et août avec, à leurs côtés, les agents de la ville qui œuvrent à votre service.

Félicitons-nous du plan de soutien aux artistes musiciens locaux et de l'organisation d'ateliers en extérieur avec la première édition de «L'été au parc» Audin en juillet ou de l'installation temporaire du nouveau tiers-lieu «Le Sample» qui a pris possession du site historique du mythique Studio Publison de Pierre Dahan, inventeur de l'Infernal Machine recherchée par des pointures telles que les regrettés Prince ou Christophe.

Soyons fiers de nos musiciens en herbe du cycle Démon des CSC La Fosse-aux-Fraises et des Couvertures - dispositif réunissant près de quatre-vingts enfants des quartiers prioritaires des villes du réseau d'Est Ensemble - qui s'est achevé par un magnifique concert donné à la Philharmonie de Paris, sans oublier les élèves de la classe de CM2 de Mme Galith Zeisler de l'école Jules-Ferry, guidés par l'artiste Isao Moutte, lauréats d'un des deux petits fauves d'or décernés par le festival d'Angoulême sur 7 500 inscrits.

À votre écoute, je vous souhaite un excellent été avec la reprise de la saison culturelle!

Une BD en or

Après quelques semaines de suspense, le verdict est enfin tombé mi-juin. *La malédiction de Cristaux d'or* réalisée par les élèves de CM2 de l'école Jules-Ferry, a obtenu, dans le cadre du prix de la BD scolaire du festival d'Angoulême, un Petit Fauve d'or. Une récompense bien méritée fruit d'un travail assidu et collectif.



Le jury, présidé par Jérémie Moreau qui fut lui-même lauréat du prix de la BD scolaire en 2005, a reçu plus de 7 500 planches, toutes catégories d'âge confondues. Seulement 40 ont été primées dont celle réalisée par les élèves de Jules-Ferry. Les jeunes Bagnoletais ont été accompagnés dans ce projet scolaire de la Médiathèque par Isao Moutte, artiste et auteur de bande dessinée accueilli en résidence - dans le cadre du programme *Écrivain.e.s en Seine-Saint-Denis* initié par le Département -, par les bibliothécaires et leur professeure Galith Zeisler.

Collectif comme maître-mot

«C'est moi qui ai imposé les groupes de travail de façon à varier les niveaux et les affinités», raconte Galith Zeisler, leur professeure. Ainsi, les élèves se sont ouverts à de nouvelles amitiés et, du fait de l'hétérogénéité des îlots, ont pratiqué l'entraide. Le projet a créé une réelle émulation. «Avant la classe était composée d'individus, pendant le projet s'est constitué un groupe soudé, poursuit l'enseignante. Les élèves ont décidé collectivement d'un thème, se sont accordés sur un scénario, un titre, des personnages, puis chaque îlot a écrit un synopsis. Ils ont ensuite voté pour leur préféré.» Tout a été réglé comme du papier à ... BD. «Les unités étaient installées par ordre chronologique: la table 1 avait en charge la page 1, etc... C'était fluide et efficace. Tous ensemble, ils ont fait un magnifique travail!» se félicite Galith Zeisler.

Chaque élève a reçu un exemplaire de la BD imprimée par les services municipaux et dédicacée par Isao Moutte et Victor Hussenot (*NDLR: illustrateur en résidence au Samovar*). Et, ce n'est pas fini: les planches récompensées ont été exposées à la Médiathèque et le seront lors de la prochaine édition du Festival international de la BD d'Angoulême, et enfin les 40 lauréats, dont 4 recevront un Prix Spécial, sont invités à Angoulême en 2022.



3 questions à Roza, 11 ans

La jeune Roza a réalisé les dessins des première et quatrième de couverture de *La malédiction de Cristaux d'or*. Roza suit des cours de dessin aux Coutures depuis un an et ne se déplace jamais sans son criterium et son carnet de croquis.

BajoMag': Quels ont été tes moments préférés au cours de cette expérience de création de BD ?

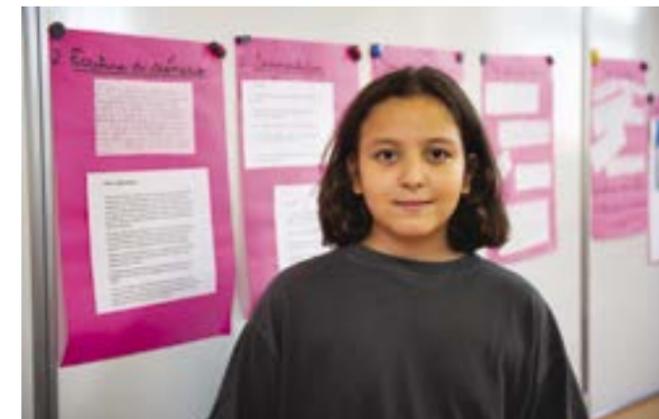
Roza: Tous les moments où l'on devait dessiner! Les séances où le clown du Samovar est venu pour nous montrer des pauses et des émotions, les temps de rencontre avec Isao où on a pu lui poser plein de questions sur les techniques de dessin. Et, quand j'ai appris que la maîtresse me faisait confiance pour faire les deux dessins de couverture...

B.M.: Selon toi, ce projet, qu'a-t-il apporté à la classe ?

Roza: On a appris à mieux travailler ensemble. La classe est plus soudée, l'ambiance est meilleure. Grâce aux îlots on s'est fait de nouveaux amis. Et, quand on a su que notre BD était récompensée, tout le monde était content car ça a été beaucoup d'efforts!

B.M.: Qu'espères-tu pour la suite ?

Roza: J'aimerais devenir illustratrice, j'aimerais que beaucoup de gens lisent notre BD et que l'an prochain, on se retrouve la maîtresse et les élèves, à Angoulême, pour recevoir notre prix ensemble.



Un accès unique à la musique classique

Le 19 juin, de jeunes musiciens en herbe bagnoletais ont pu se produire à la Philharmonie à Paris. Une expérience unique et inoubliable pour eux comme pour leurs parents.



Lydia, 10 ans, n'aurait sans doute jamais démarré l'apprentissage du tuba à l'âge de 8 ans sans le projet Démon. Ce dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale, initié en 2010 par la Cité de la musique-Philharmonie de Paris, favorise l'accès à la musique classique par la pratique en orchestre.

Désormais déployé sur le territoire national grâce à des partenariats avec les collectivités territoriales -comme avec Est Ensemble- le projet Démon s'est implanté à Bagnolet en 2016 avec une première promotion de cordes. En 2019, une deuxième promotion de cuivres a vu le jour, composée d'une dizaine d'enfants de 7 à 12 ans des Centres socioculturels La Fosse-aux-Fraises et Les Coutures.

Le 19 juin dernier, ils ont pu se produire sur la prestigieuse scène de la Philharmonie de Paris, sous le regard ému et fier de leurs parents. Une opportunité unique pour ces jeunes de découvrir ce lieu qui peut paraître inaccessible et le moyen de gagner en confiance, en concentration et en rigueur.

À l'issue de ces trois années d'apprentissage, Lydia, comme la moitié des participants à cette expérience, a elle aussi décidé de s'inscrire au Conservatoire de musique Erik-Satie de Bagnolet.

Outre le tuba, elle s'intéresse au piano. «Ce projet m'a permis d'apprendre beaucoup de choses sur le monde de la musique, à jouer d'un instrument, à lire des partitions. Nous avons participé à des concerts, rencontré de jeunes musiciens d'autres villes, et nous avons parfois chanté ou dansé. J'ai aussi découvert beaucoup d'instruments, et s'il n'y a pas de place en classe de piano au Conservatoire, j'aimerais apprendre le violon, l'alto, la flûte ou la guitare», confie-t-elle. C'est la maman de Lydia, Kahina, qui a eu vent du projet Démon grâce à une annonce dans le *BajoMag'*. «Lydia fréquentait La Fosse-aux-Fraises. C'est par ce biais qu'elle a pu faire partie de l'aventure. Elle a tout de suite été motivée. Elle est même capable de guider les autres, comme un chef d'orchestre. Quand elle était découverte, notamment pendant cette période d'apprentissage en distanciel, c'est moi qui l'ai poussée à continuer; à être sérieuse, parce que la musique n'est pas une activité à prendre à la légère», raconte sa mère, heureuse d'avoir pu, pour la première fois, assister à un concert à la Philharmonie. L'ouverture potentielle d'une nouvelle promotion Démon est actuellement en cours de discussion.

Entretien et nettoyage de vos espaces verts



Déblaiement de l'ancien campement illégal, rue Jean-Jaurès.



Opération de nettoyage du service des Espaces verts sur la couverture de l'autoroute A3.



Sitôt coupé, le boulot mort du parc Audin est recyclé par L'association Les Serres volantes, pour construire leur jardin pédagogique.



Square Schnarbach : les prairies fleuries installées accueillent abeilles et papillons.

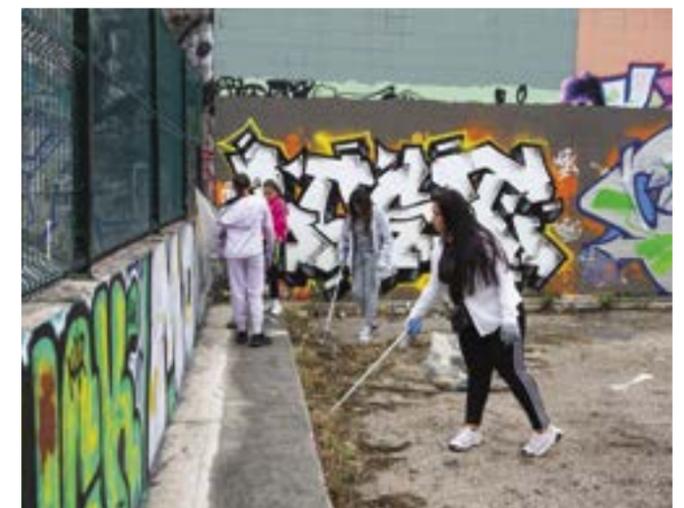


L'élagage, au caniparc du parc Audin, permet un gain de lumière et de soulager le toit des boxes attenants.

Les associations vous lancent un « clean challenge »



Les associations La Paix du Cœur et Bagnolet association solidarité et entraide (BASE) ont fait un tour du centre-ville en quête de déchets d'envol. L'Association de jeunes pour le développement à Bagnolet (AJDB) a récupéré 59 kg de débris sur la couverture de l'autoroute A3. Bravo à eux !



Travaux et chantiers

Des travaux d'aménagements des espaces publics et diverses voies de circulation vont démarrer cet été. Le point sur les principaux chantiers.



Passage des Loriettes

entre l'avenue Gambetta et la rue du Pinacle

- Nature des travaux :**
- aménagement d'un chemin piétonnier avec la création d'une rampe en plus de l'escalier
 - création d'un square et d'une aire de jeux pour enfants
 - verdissement de l'impasse (plantation de 6 arbres...)
 - renouvellement de l'éclairage public
- Date des travaux :** jusqu'au 31 octobre
Coût des travaux : 322 487 € TTC

Rue Charles-Graindorge

- Nature des travaux :**
- réaménagement complet de voirie et verdissement
 - création de traversée piétons
 - maintien des places de stationnement
 - pose de plateaux ralentisseurs
 - plantation de 6 arbres
- Date des travaux :** fin d'année 2021
Coût des travaux : 340 000 € TTC (estimation)



Centre-ville

4, rue Charles-Graindorge
7, rue Paul-Vaillant-Couturier

- Nature des travaux :**
- mise en service de deux bornes d'arrêts-minute
 - stationnement gratuit de courte durée (25 minutes)
 - rotation des places de stationnement
 - désengorgement automobile autour de la place Salvador-Allende
 - régulation de la circulation et sécurisation du centre-ville
- Date des travaux :** depuis le 5 juillet
Coût des travaux : 22 000 € TTC

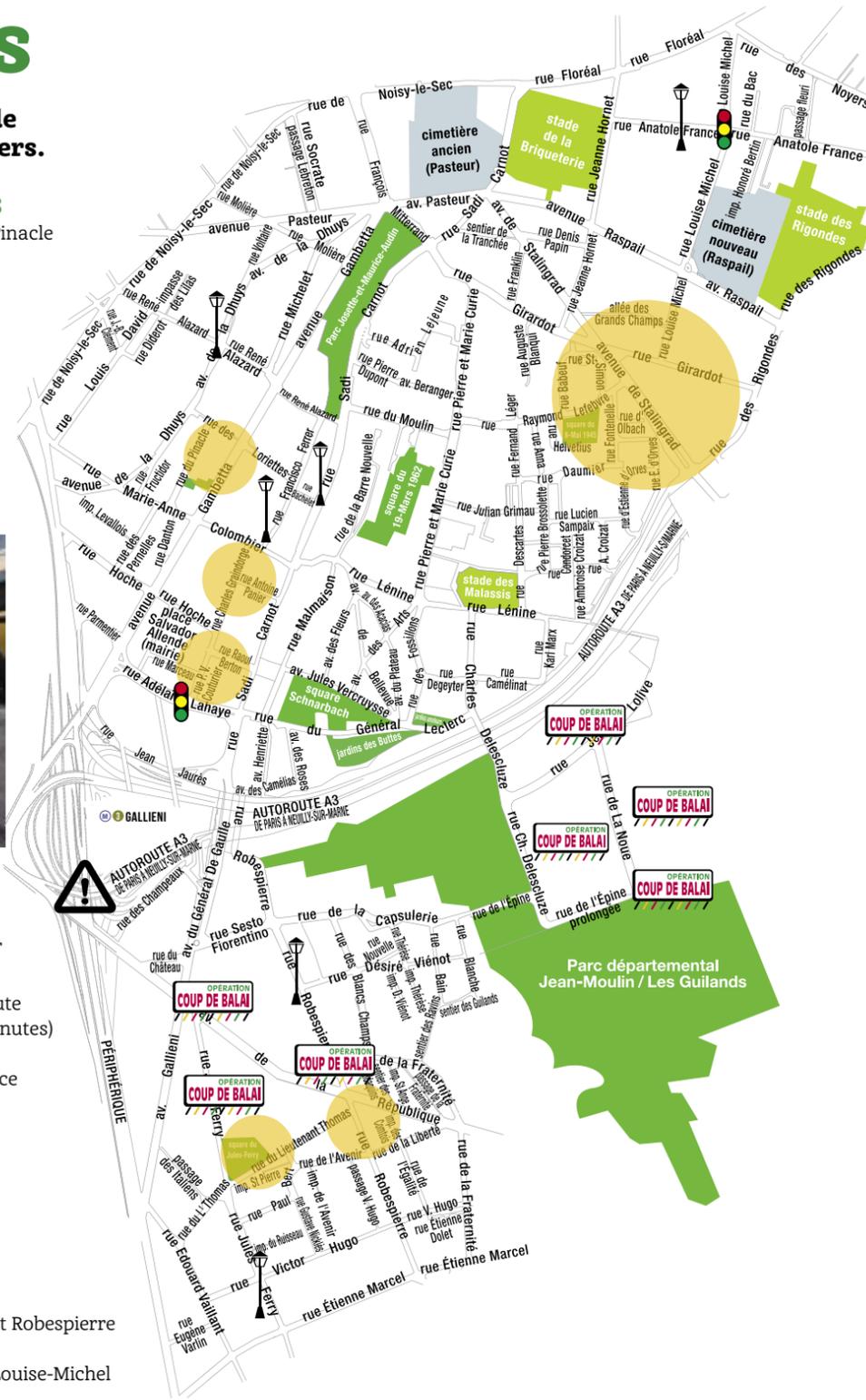


Rénovation de l'éclairage public et des carrefours à feux

- Date des travaux :** cet été jusqu'à octobre 2021
- géolocalisation des réseaux d'éclairage sur toute la ville. **Coût des travaux :** 90 000 € TTC
 - passage en Leds : rues Anatole-France, René-Alazard, Francisco-Ferrer, Jules-Ferry, Bachelet et Robespierre
- Coût des travaux :** 27 000 € TTC
- rénovation des carrefours à feux : Paul-Vaillant-Couturier/Adélaïde-Lahaye; Anatole-France/Louise-Michel
- Coût des travaux :** 30 000 € TTC



- **21 juillet :** avenue de la République (tronçon avenue Gallieni/rue de la Fraternité)
- **28 juillet :** quartier La Noue (rue Jean-Lolive, rue de La Noue et de l'Épine-prolongée, rue Charles-Delecluze et les espaces de voirie plus la dalle)
- **4 août :** rue Jules-Ferry



Avenue Stalingrad

entre les rues Babeuf et des Rigondes

- Nature des travaux :**
 projet porté par le Département de la Seine-Saint-Denis
- réaménagement de l'avenue Stalingrad
 - création d'une continuité cyclable de qualité
 - amélioration de la sécurité routière sur la D20
 - amélioration de la mobilité pour les piétons et cyclistes
- Date des travaux :** sept. 2021 - mars-avril 2022
Coût des travaux : 1,2M€ TTC (estimation)



Rue Daumier

- Nature des travaux :**
- aménagement d'une placette
 - travaux de voirie
 - verdissement et plantations
 - amélioration de l'éclairage public
- Date des travaux :** fin d'année 2021
Coût des travaux : 300 000 € TTC (estimation)



Rue Robespierre

entre la rue de l'avenir et la rue du Lieutenant-Thomas

- Nature des travaux :**
 projet porté par le Département de la Seine-Saint-Denis
- réfection partielle de la couche de roulement de la D39
- Date des travaux :** du 15 au 16 juillet 2021 de 21 heures à 6 heures
Coût des travaux : NC



Square Jules-Ferry

- Nature des travaux :**
- réaménagement des équipements du square
 - travaux préparatoires (réseaux eaux pluviales, éclairage, mise en sécurité de l'entrée...)
 - pavage de l'allée centrale
 - plantations d'arbres et de végétaux
 - aménagement d'un jardin partagé
 - installation de nouveaux équipements (mobilier urbain, kiosque, aires de jeux, city-stade)
- Date des travaux :** août 2021 - 2^e semestre 2022
Coût des travaux : 400 000 € TTC (estimation)



Fermeture de l'A3

de Porte de Bagnolet à Rosny-sous-Bois

- Nature des travaux :**
- prolongement du tramway T1 entre Bobigny et Val-de-Fontenay

- démolition de l'ancienne bretelle reliant l'A186 à l'A3 en direction de Paris
 - création d'une avenue paysagère entre Romainville et Montreuil
- Date des travaux :** du 12 au 18 août 2021



Parc Audin

Un lieu à préserver et à respecter

Les agents de la Ville s'attèlent à prendre soin de ce lieu unique qui s'étend sur 3 hectares afin qu'il soit plus agréable encore et plus sûr. Mais les incivilités et les champignons pathogènes pour les arbres menacent l'équilibre fragile du parc.



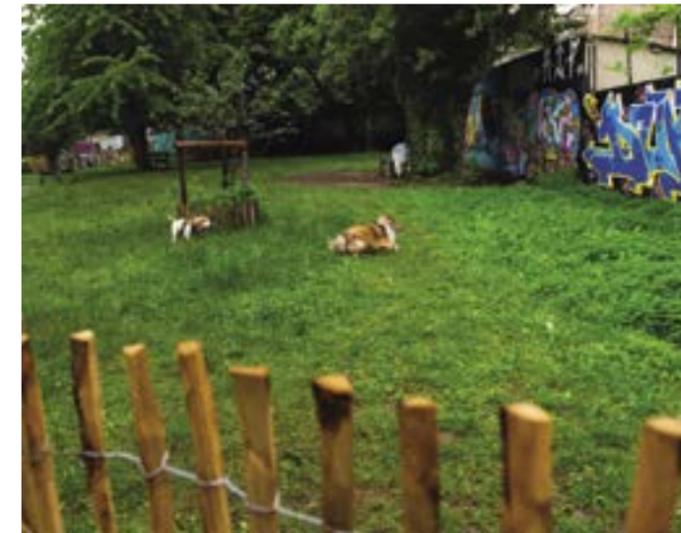
Ils sont nombreux à apprécier ce vaste coin de verdure et de nature, niché au nord-ouest de la commune entre la Dhuis, Le Plateau et les Malaissis, et qui abrite diverses essences et arbres remarquables (hêtres pourpres, amandiers, cèdres du Liban...). Le parc Josette-et-Maurice-Audin est fréquenté par les habitants à proximité mais pas seulement, il accueille un très large public qui aime y séjourner pour quelques heures ou pour passer l'après-midi. Les joggeurs avertis ou du dimanche viennent y faire quelques foulées, les adolescents du collège Travail-Langevin une pause entre midi et deux ou après les cours, les seniors s'y balader ou encore les amoureux s'y donner rendez-vous. Les familles entières se rassemblent pour pique-niquer sur la grande pelouse centrale, les assis-

tantes maternelles préfèrent les aires de jeux ou les bancs au calme pour la sieste des tout-petits. Le parc attire également les amateurs des activités proposées au sein du parc et de son château (de l'Étang). De nombreux aménagements pour embellir les différents espaces et améliorer le fonctionnement du parc, le rendre plus agréable et plus sûr, ont été réalisés. Des aires de jeux ont été remplacées ou installées sous les hêtres à l'entrée haute par l'avenue Gambetta, en bas du parc pour les petits et sous le château pour les plus grands. Les toilettes sont à nouveau fonctionnelles. L'association Les Serres volantes a investi les lieux avec notamment des activités de jardinage et de compostage. De même des apéros-concerts rythmeront ce mois de juillet avec l'évènement «L'été au parc». Et d'autres améliora-

tions sont d'ores et déjà programmées en 2022 avec de nouvelles aires destinées aux seniors, le renouvellement des corbeilles; une réflexion sera par ailleurs menée sur les bancs et les tables de pique-nique et de jeu.

Mais l'équilibre de ce petit coin de paradis végétal reste fragile comme la cohabitation entre les différents usages du parc. Les frênes sont en effet victimes du chaladra, un champignon qui met en péril l'existence même de cette essence à l'échelle européenne et les érables touchés par la suie, champignon pathogène et allergène qui les dessèche en quelques d'années. Trois érables, ont dû être abattus fin juin, de même qu'un conifère pleureur et un bouleau. Un de ces trois érables sera remplacé, ainsi que le conifère pleureur et le bouleau.

De plus, depuis quelques mois, des propriétaires de chiens notamment de catégorie 1 utilisent le parc, y compris en dehors des heures d'ouverture, comme d'un terrain d'éducation canine et d'entraînement, ce qui occasionne des dégradations de nombreux pieds et troncs d'arbres, et trouble la tranquillité des autres usagers. Par ailleurs, des déjections canines sont laissées à même le sol par ces mêmes propriétaires. La municipalité en appelle à la responsabilité de tous.



Un caniparc expérimenté cet été

Plusieurs actions ont été et seront engagées par la ville afin de lutter contre les incivilités et préserver la propreté et la tranquillité du parc. Les jardiniers des espaces verts ont posé des ganivelles de protection autour des troncs car sans écorce, l'arbre meurt.

Un caniparc vient également d'être installé pour être testé tout l'été, avec la participation des propriétaires des chiens associés à cette expérimentation. Cet espace bien plus vaste qu'un canisite et très différent en termes d'usage permettra aux chiens de courir et se défouler entre congénères pour la plus grande joie de leur maître et sans perturber les habitants venus pique-niquer ou faire la sieste. Le caniparc, situé le long de l'avenue Gambetta, est accessible depuis la deuxième entrée du parc rue Sadi-Carnot.

Des panneaux sur l'ensemble des grilles d'entrée rappelleront la réglementation en vigueur concernant les chiens, qui doivent être tenus en laisse à l'exception des ceux de catégorie 1 strictement interdits, et placés sous la responsabilité de leurs maîtres qui ont l'obligation d'évacuer les déjections de leur animal.

Enfin les horaires d'ouverture et de fermeture du parc (actuellement de 8h30 à 19h30) seront aménagés en fonction de l'évolution de la situation, ainsi que des éventuels arrêtés préfectoraux (canicule).

Parole de
Vassindou Cissé



5^e adjoint au Maire chargé de l'Écologie, de la Transformation écologique de l'espace public, des Espaces verts, de l'Eau dans la ville, de l'Environnement et de la Biodiversité

Le parc Josette-et-Maurice-Audin espace de nature au cœur de notre ville, doit rester un îlot de verdure et de fraîcheur qui réponde aux attentes des baignoteurs. La municipalité continue d'améliorer les usages et le fonctionnement de ce site. La divagation des chiens de catégorie 1 dans le parc génère un légitime sentiment d'insécurité chez les usagers du parc. Nous sommes à la recherche de solutions viables pour empêcher cette divagation, de jour comme de nuit.

C'est en ce sens que nous avons entamé une démarche globale de meilleure insertion des animaux de compagnie dans cet espace public. Il faut noter que l'article 8 de la réglementation des parcs et jardins de la ville stipule que la déambulation des chiens sans laisse, et l'accès des chiens de première catégorie est strictement interdit.

Mais les chiens ont aussi besoin de pouvoir courir et d'avoir une vie sociale en rencontrant leurs congénères de façon ludique.

C'est pour répondre à ces différents enjeux que la ville vient d'installer un caniparc expérimental au sein du parc afin de réguler la cohabitation entre les usagers et les propriétaires de canidés. Le but est d'une part de donner aux chiens l'accès à des espaces clos suffisamment grands pour pouvoir s'ébattre sous la responsabilité de leurs maîtres, et d'autre part assurer la sécurité dans les parcs et les squares en limitant l'accès des chiens à des espaces dédiés à l'éducation et à la convivialité canine.

En parallèle, chaque maître a l'obligation de ramasser les déjections canines dans l'espace public, pied d'arbre ou parc. C'est autant un enjeu de propreté que de respect des espaces publics et des autres usagers. Cette charte de bonne de bonne conduite engage les maîtres qui doivent la respecter.

Pour mener à bien ces nouveaux usages, la municipalité a besoin de l'implication de chacun.e d'entre vous. Nous sommes particulièrement attachés à ce que ce parc soit un lieu agréable fréquenté par les habitants, notamment en cette période estivale.



Parole de
Brigitte Delaperelle



**Conseillère municipale chargée
du Handicap et de l'Accès aux droits**

Une bonne politique de l'inclusion (enfants porteurs d'un handicap mais aussi enfants à besoins spécifiques), quel que soit le domaine d'intervention, doit passer par le partenariat et la transversalité. Sans le « faire ensemble », chacun.e œuvre en toute bienveillance chacun.e dans son coin et les parents se trouvent désorientés par les sigles incompréhensibles, un langage abscons ou un processus de démarches opaques. Nous sommes partis du constat que la demande était très forte de la part des parents de rencontrer de façon informelle les acteurs des milieux médico-social, associatif, vie des quartiers et scolaire. Qui fait quoi, quelle est sa compétence d'action, vers qui se tourner en priorité? Ce qui paraît être une évidence n'est pas si facile à mettre en œuvre. C'est pourquoi, partenaires de l'Éducation nationale, nous avons soutenu, grâce à la mission handicap, ces « Premières rencontres de l'école inclusive ». Ce mini événement test a été une réussite et nous aidera à peaufiner les points forts ainsi qu'intervenir sur les points faibles. Il nous reste encore tant de choses à mettre en place comme par exemple la Commission communale des personnes handicapées (CCAPH) qui sera un outil partagé, un centre de décisions pour l'accessibilité, entre autres, et concernera tous les aspects de l'inclusion, de la vie au quotidien au bien commun. Une instance où la remontée d'idées venant des baignolettai.es sera une de nos priorités, via principalement les interventions en conseil de quartier. Toute l'équipe, de l'administration aux élu.es, vous donne rendez-vous l'année prochaine sous un ciel ensoleillé, ce ciel qui nous a fait défaut cette année.

Inclusion

Des réponses aux questions des parents

La météo n'était pas au rendez-vous ce mercredi 30 juin après-midi mais les Baignolettai.es ont répondu présents à l'invitation. Ces Premières rencontres de l'école inclusive ont attiré une soixantaine de familles à la fois curieuses d'en savoir plus sur cet événement et en attente de réponses concrètes pour leurs enfants.

Ces Premières rencontres de l'école inclusive, qui ont eu lieu à l'école Eugénie-Cotton, sont à l'initiative de l'Inspectrice académique de la circonscription Nathalie Zozime et des fédérations de parents d'élèves (FCPE). L'événement a pu voir le jour grâce au concours de très nombreux partenaires mobilisés pour l'occasion: la communauté éducative, les services de la Ville, le Programme de réussite éducative (PRE) du Centre communal d'action sociale, et le monde associatif (l'Union nationale des amis et des familles des malades atteints de troubles psychiques-UNAFAM, le Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile-SESSAD de Bagnole et de Montreuil). L'école, la cour et le préau ont été réquisitionnés pour accueillir les différents espaces d'échange et d'immersion proposés aux familles avec une dizaine de stands à thèmes, des ateliers de sensibilisation et des table-rondes. Dans chacun de ces espaces, les professionnels ont apporté des réponses aux nombreuses questions des familles. Est-ce que mon enfant est concerné par un trouble de l'apprentissage? Comment le savoir, en être vraiment sûr? Auprès de qui s'informer? Quelles démarches accomplir? Quelles modalités d'accompagnement en fonction du type de handicap? Certaines de ces réponses – notamment concernant la prise en compte des singularités et besoins éducatifs particuliers de l'enfant qui nécessitent des aménagements de scolarité et des adaptations pédagogiques – ont été complétées et approfondies lors des table-rondes par les intervenants de la Maison départementale des personnes handicapées de la Seine-Saint-Denis et du Programme de réussite éducative (PRE), un dispositif de lutte contre l'échec et le décrochage scolaire. Mais ce sont de loin les ateliers de la Médiathèque et de la Ludothèque qui ont connu le plus de succès lors de ces rencontres, en particulier auprès des enfants, grâce aux jeux d'immersion où chacun peut « se mettre à la place de ». Une manière pédagogique et ludique de sensibiliser, dès le plus jeune âge, aux différents troubles ou gênes (dans le mouvement, l'acuité visuelle, le langage...) auxquels l'enfant n'a pas l'habitude d'être confronté. « L'événement a également permis aux professionnels qui interviennent à différents niveaux dans le repérage ou l'accompagnement des enfants porteurs d'un handicap de se rencontrer tous ensemble en un même lieu et à un moment clé (la fin de l'année scolaire) et de partager un moment de convivialité » souligne Didier Farcage, chargé de mission handicap à la Ville. La consolidation de ce collectif est un élément clé pour décloisonner le sujet et apporter la meilleure réponse et l'accompagnement le plus adapté aux familles concernées.

EN CHIFFRES

La circonscription accueille 250 enfants en situation de handicap dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville. Ces enfants bénéficient d'un accompagnement au sein des Unités localisées d'inclusion scolaire (Ulis) ou d'unités pédagogiques pour élèves allophones arrivant (UPE2A), avec le soutien du Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) et ses enseignants spécialisés et psychologues.





Les rendez-vous et événements mentionnés ci-dessous sont programmés sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire et des mesures mises en place. Par ailleurs, cette programmation n'est pas exhaustive.



ÉVÉNEMENTS

« L'été au parc »

Parc Josette-et-Maurice-Audin - Tout public - Accès libre ou sur inscription

Apéros-concerts

Vendredi 23 juillet à 19h

Malick Diaw - Guitariste, auteur, compositeur et interprète, Malick Diaw est un musicien sénégalais installé en France. Sa musique penche vers l'afro-folk, mêlée de sons touareg ou mandingue, mais aussi de blues, de rock et de jazz.

Vendredi 30 juillet à 19h

Estelle Meyer - Un format *Veillée* dans lequel s'entrelacent les récits, poésies, nouvelles et chants a capella de son répertoire, tambour battant. Y sont aussi intégrés des poèmes du monde, qui font échos aux thématiques abordées, tels qu'Adonis, Octavio Paz, Victor Hugo, Paul Éluard.

>> **Renseignement: culture@ville-bagnolet.fr - 01 49 93 60 81**

Jusqu'au 13 août

Exposition « Au seuil d'un printemps »

Jusqu'à 21h, les vendredis 2, 9, 23 et 30 juillet, lors des apéros-concerts. Accès libre.

C'est à Bagnolet que Jérémie Jung & Louise A. Depaume, couple de photographes, ont décidé - sous la contrainte du confinement lié à la pandémie de Covid-19 - d'ouvrir leurs

yeux sur l'espace qu'ils habitent depuis 3 ans. Au lieu de se refermer sur eux-mêmes, ils ont photographié leurs voisins et glané les signes du printemps en pleine éclosion.

> **Les 16 et 30 juillet**

Ateliers « Cyanotype »

de 10h30 à 16h30 sur inscription (10 personnes).

Cet atelier d'initiation à la photographie propose de comprendre de manière ludique les bases fondamentales en produisant un photogramme, c'est-à-dire une photographie d'une empreinte, à partir de végétaux ou de petits objets présents dans le parc.

> **Les 13 juillet, 2 et 4 août à 14h et les 3 et 6 août à 10h**

Ateliers « Nos Cabanes »

Accès libre pour les usagers du parc (enfants, jeunes, familles... 12 participants maximum).

Le plus souvent considérés comme rebuts, résidus, mauvaises herbes, plantes invasives, plumes, bois morts... comme une palette de couleurs, ces matériaux constitueront un fonds à partir duquel les participants pourront composer une cabane accompagnés par l'association Sur le Motif. L'œuvre collective sera exposée au château de l'Étang à l'automne.

>> **Plus d'infos: château de l'Étang: 01 49 93 60 17 chateau@ville-bagnolet.fr**

Feu d'artifice: mardi 13 juillet à partir de 22h45 au parc des sports de la Briqueterie.



SE DÉTENDRE & APPRENDRE

Bassin d'apprentissage « Savoir Nager »

Parc des sports de la Briqueterie

À compter du 19 juillet et jusqu'au 29 août.

Cours gratuits de natation et d'aisance aquatique (10 séances minimum de 45 mn) à destination des jeunes à partir de 4 ans et aussi des adultes.

>> **Inscription via les centres de loisirs ou sur le site web paris2024.org/fr/savoir-nager pour les enfants qui ne sont pas inscrits en centre de loisirs.**



SORTIR & VISITER

Le Cin'Hoche

Retrouvez tous les films à l'affiche du 14 au 20 juillet sur cinhoche.fr

Soirée spéciale le 20 juillet



- à 19h30: *Teddy*, projection suivie d'un cocktail sanglant offert par le Cin'Hoche. Avec possibilité de se restaurer à l'Entracte: moules frites 13€ ou saucisses frites 10€.
- à 22h: *La Nuée*.

Interdit aux moins de 12 ans. Tarif pour les 2 films: 7€.

>> **Réservation à cinhoche@est-ensemble.fr ou à l'Entracte (09 84 40 62 87) avant le 18/07.**

La Promenade des Hauteurs

Cet été, partez à la découverte de la Promenade des Hauteurs à travers des parcours balisés à réaliser en autonomie et des balades animées durant les week-end. Cette boucle verte de 42km reliera les 220 hectares d'espaces verts ouverts sur le territoire d'Est Ensemble, en passant par Bagnolet, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville, depuis Paris jusqu'à

Fontenay-sous-Bois et Rosny-sous-Bois, et offrira une vue à 360° sur le paysage métropolitain du plateau de Romainville.

>> **Plus d'infos: est-ensemble.fr/partez-la-decouverte-de-la-promenade-des-hauteurs**

Balades animées

Les « Petites traversées » sont accessibles à toutes et tous et animées par des acteurs locaux. **Dimanche 18 juillet à 10h**, au départ du château de l'Étang à Bagnolet: traversée de l'histoire populaire et des parcs, avec visite des parcs et du musée de l'histoire vivante de Montreuil.

>> **Inscription pour les balades: tourisme93.com**

Parcours balisés

Parcours d'une distance de 1,5 à 4km, ils sont accessibles à tous, petits et grands. Autant d'occasions de partir à la découverte du territoire et de certains sites ou espaces verts remarquables: les Forts de Romainville et de Noisy, les Murs à pêches, les parcs Montreuil et des Beaumonts, la Corniche des Forts et bien d'autres encore.

Le Parc d'attractions littéraires du Salon du livre et de la presse jeunesse

fait escale en « ParcoMobile » le **lundi 19 juillet** à Bagnolet au 18, rue Angela-Davis de 10h à 18h.

>> **Plus d'infos: slpplus.fr/estival/la-tournee-du-parc-dattractions-litteraires/**



Horaires d'ouverture durant la période estivale

Services municipaux

État civil - Prestations municipales et primo accueil

- les permanences ne seront exceptionnellement pas assurées les samedis à partir du samedi 17 juillet jusqu'au samedi 14 août inclus; reprise le samedi 21 août aux heures habituelles de 9h à 12h30.
- seules les célébrations de mariage seront assurées.

Service communal d'hygiène et de santé (SCHS)

- en juillet, ouverture aux horaires habituels du lundi au vendredi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 17h30.
- du 2 au 27 août: de 8h30 à 13h et de 14h à 17h.

Centre municipal de santé (CMS)

- en juillet, ouverture aux horaires habituels: du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 16h.
- du 2 au 27 août: du lundi au vendredi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h et le samedi de 8h30 à 13h.

Centre dentaire

- en juillet, ouverture aux horaires habituels: les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h, le jeudi de 9h à 13h30 et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 14h sauf le 30 juillet, fermeture à 17h.
- du 2 au 27 août: les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le mercredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 13h.
- le 30 août: ouverture exceptionnelle à 10h30.

Centres de PMI

- Adélaïde-Lahaye: fermé du 12 au 16 juillet et du 2 au 6 août.
- Pierre-et-Marie-Curie: fermé du 26 au 30 juillet.

Centre médico-psycho pédagogique

- fermeture du 6 août au matin jusqu'au 16 août.

Petite enfance

- ouverture aux horaires habituels en juillet: fermeture des structures du 2 au 27 août.

CCAS

- service animation retraités Paul-Coudert: fermeture tous les matins du 2 juillet au 24 août.

Équipements municipaux

Médiathèque

- ouverture aux horaires suivants: le mardi de 15h à 19h, le mercredi de 10h à 18h et le samedi de 10h à 18h.
- fermeture du 1^{er} au 15 août.

Château de l'Étang

- ouverture aux horaires habituels du lundi au vendredi de 10h à 18h.
- nocturnes les 23 et 30 juillet jusqu'à 21h.

Théâtre des Malassis

- fermeture au mois d'août.

Cin'Hoche

- fermeture à compter du 20 juillet, réouverture le 17 août.

Conservatoire

- fermeture à compter du 6 juillet, réouverture pour les inscriptions le 26 août.

Piscine des Malassis

- fermeture pour cause de travaux.



Expression des groupes

Les propos tenus dans les tribunes n'engagent que leurs autrices ou auteurs.

Socialistes, Société Civile et Républicains

Lors du Conseil municipal du 24 juin dernier, nous avons adopté une série de mesures visant à renforcer la transparence et l'exemplarité des élus municipaux et à mieux prévenir les risques de conflits d'intérêt.

Ces mesures, dont plusieurs faisaient partie de notre programme lors des dernières élections municipales, ont été mises en discussion avec l'opposition dès la fin de l'année 2020 avec l'engagement pris par le Maire d'une délibération avant l'été 2021, un engagement tenu.

Elles prévoient tout d'abord une Charte de déontologie des élus municipaux, inspirée de celles adoptées dans plusieurs grandes métropoles comme à Strasbourg. Cette charte engage tout d'abord les élus quant à leur assiduité au sein des instances et commissions municipales afin d'assurer un exercice effectif de leur mandat.

Elle prévoit également un registre des déports matérialisant le retrait des élus des réunions préparatoires, débats et votes sur toutes les questions, sujets ou dossiers pour lesquels ils ont un intérêt personnel, familial ou professionnel. Elle fixe un cadre au sein duquel les élus s'engagent à ne pas accepter ou solliciter des offres, cadeaux, invitations ou avantages pour eux-mêmes ou autrui.

Les comptes-rendus des instances et commissions municipales seront publiés de manière accessible sur le site internet de la ville de même que l'ensemble des indemnités, frais de représentation et moyens matériels dont disposent les élus.

Enfin, les élus s'engagent à suivre les formations nécessaires à leur mandature et une formation spécifique sur les questions d'éthique et de déontologie sera proposée à l'ensemble d'entre eux. Nous regrettons sur ce dernier point que les élus de l'opposition estiment ne pas être concernés par la prévention des conflits d'intérêt.

La mise en œuvre et le suivi de ces mesures et de ces questions sera assuré par un Déontologue, indépendant et bénévole, qui sera sélectionné par une commission transparente composée d'élus de la majorité et de l'opposition.

olivier.taravella@ville-bagnolet.fr

Écolos Solidaires

L'écologie dans les têtes et dans les faits.

L'écologie est dans toutes les têtes et nous nous en félicitons.

Elle progresse aussi, lentement, d'élection en élection. Sans parvenir à conquérir une région, les candidat.e.s écologistes sont tou.te.s arrivé.e.s en tête à gauche dans les régions où le PS n'était pas sortant. C'est une première. Au premier tour, c'est aussi la seule force qui a augmenté – et même doublé – son score national depuis 2015.

Au niveau du département de la Seine Saint-Denis, socialistes, écologistes et communistes obtiennent 26 sièges sur 42. Avec là aussi davantage d'écologistes : 5 élus. L'écologie se conjugue au féminin !

À Bagnolet, les écolos solidaires sont depuis un an dans une majorité municipale, attentive et bienveillante à leur égard. Mais ça ne suffit pas !

L'écologie doit maintenant devenir une priorité dans les faits, sur chaque projet réalisé dans notre ville. C'est d'ailleurs ce qui était inscrit dans notre programme. Mais, comme on l'a vu dans le débat sur la reconstruction du collège Travail-Langevin, ce n'est pas encore le cas, loin s'en faut. Il y a toujours une bonne (ou une mauvaise) raison pour ne pas en tenir compte. Ici comme ailleurs, ce qui prime le plus souvent, c'est de ne pas changer ses habitudes, de préserver sa façon de vivre, son petit confort personnel : après moi, le déluge !

Pendant ce temps, l'horloge tourne, le changement climatique s'aggrave et l'avenir de nos enfants s'obscurcit...

Nous devons certainement faire davantage d'efforts pour montrer la voie de la sobriété heureuse. Circuler à pied ou à vélo, c'est à la portée de la plupart des gens et ce n'est pas une punition, par exemple. Manger bio, non plus !

Pour que les choix écologistes priment à Bagnolet, il faut aussi que les activistes, les associations de terrain, dans les quartiers, les jeunes notamment, dialoguent, se regroupent et agissent ensemble. Nous prendrons des initiatives dans ce sens à l'automne.

jean-claude.oliva@ville-bagnolet.fr

politiques du Conseil municipal

Bagnolet en Commun

Alors que la pause estivale approche, ces dernières semaines furent néanmoins importantes pour notre ville.

Pour la transparence de la vie publique, avec l'adoption le 24 juin d'une charte de déontologie des élu.e-s très ambitieuse. Un déontologue municipal est aussi instauré. Son action permettra d'œuvrer à l'apaisement et la sérénité à Bagnolet. Cette proposition que nous avons portée dès l'amorce de la campagne municipale est essentielle.

Pour le dialogue et l'amélioration du service public municipal, ensuite, avec l'annonce d'États généraux du service public communal. Cette démarche de dialogue qui associera la population permettra de définir collectivement le service public que nous souhaitons à Bagnolet pour les années à venir. Nous y porterons des propositions en faveur du respect et de la valorisation des missions des agent.e-s, du développement du service à la population, et de la conquête de nouveaux droits pour les agent.e-s.

Pour l'avenir de nos enfants avec la bataille victorieuse menée par les parents d'élèves de la maternelle Jaurès qui a permis, avec le soutien de la municipalité, le maintien d'une 8^e classe. Notre engagement en faveur d'une école publique de qualité ne faiblit pas et les rencontres de l'école inclusive, les vacances apprenantes, les petit-déjeuners à l'école, et l'amélioration de l'offre de la cantine avec l'option végétarienne quotidienne sont les marqueurs de cette ambition.

Pour l'écologie et la préservation de l'environnement, avec l'inauguration de Verdragon, la maison de l'écologie populaire, initiative associative et citoyenne inédite qui génère déjà nombre de projets pour notre territoire sous l'impulsion d'Alternatiba et du Front de Mères.

Un mot enfin sur les élections départementales et régionales, qui, marquées par l'abstention, ont néanmoins témoigné dans notre région d'un salutaire affaiblissement du RN, d'une cuisante défaite pour LREM, et d'une belle dynamique d'une gauche ambitieuse rassemblée autour de l'écologie.

edouard.denouel@ville-bagnolet.fr

Ensemble pour Bagnolet (PCF - LFI - G.S - BIC)

Un an de mandat, quel bilan ?

Une première année de mandat vient de s'achever.

Une année singulière et éprouvante marquée par la reprise de l'épidémie de Covid-19 et un second confinement sanitaire.

Cette première année, nous l'avons souhaitée fidèle aux valeurs et principes défendus pendant la campagne par respect pour les 44% de Bagnoletais.e.s nous ayant témoigné leur confiance.

Ce fut d'abord une année de solidarité et de soutien aux Bagnoletais.e.s, locataires, menacés par l'ANRU ou sous-chauffés, aux agents municipaux soumis à une augmentation du temps de travail sans compensation financière, aux administré.e.s les plus précarisé.e.s par la crise. Une année de mobilisation contre les atteintes écologiques sur notre territoire : destruction de la Bergerie des Malassis, abattage d'arbres remarquables, square Ferry ou rue Sadi-Carnot.

Mais ce fut aussi une année de combat contre les pratiques délictueuses et la corruption dans un contexte d'affaires judiciaires impliquant la ville d'une gravité inédite. De combat contre les tentatives d'intimidation des élus minoritaires. Nous rappelons à ce sujet le rejet par la Cour d'appel de Paris de la plainte en diffamation déposée par Tony Di Martino contre Claire Laurence, co-présidente de notre groupe. Enfin, une année d'engagement pour l'égalité, la transparence, pour refonder l'éthique de la vie politique dans notre ville.

Durant les cinq prochaines années de ce mandat, nous continuerons à jouer pleinement notre rôle d'opposition avec sérieux et exigence, en exerçant une vigilance de tous les instants pour faire vivre la démocratie locale et servir l'intérêt général. Vous pouvez compter sur nous.

Angéline Desbordes-Silly, Mohamed Djennane, Raquel Garrido, Laurent Jamet, Claire Laurence, Solenne Le Bourhis, Sébastien Staelens, Pierre Vionnet

raquel.garrido@ville-bagnolet.fr
claire.laurence@ville-bagnolet.fr

Diamantino Quintas, la passion de l'argentique

Diamantino Quintas travaille dans le milieu de la photo depuis 38 ans en tant que tireur filtreur. Il démarre comme salarié puis crée son propre laboratoire en 2009. Depuis deux ans, il a installé à Bagnole, au 46, rue Jules-Ferry, l'un des rares ateliers de tirage argentique.



Originaire du Portugal, il s'engage d'abord au sein de l'armée avant de devenir apprenti dans un laboratoire photographique un peu par hasard dans les années 80. «Une découverte qui m'a sauvé quelque part» confie Diamantino Quintas.

L'apparition du tirage numérique entre la fin des années 1990 et le début des années 2000, bouleverse le monde de la photographie. Il lui faut non seulement apprendre à manier les dernières innovations et adapter la manière d'exercer son métier. L'argentique c'est travailler la matière indirectement avec des objets, «on se sert de la matière pour créer». Le travail ne se fait pas que sur papier, mais aussi sur le verre, le bois, le métal, le tissu et même la pierre. La beauté de l'argentique réside dans l'unicité de chaque tirage selon Diamantino. Il s'agit d'un travail fait main, qu'il est impossible de reproduire de façon robotique, «on ressent tout le côté organique, c'est plus vivant, c'est un travail de lumière particulier», un métier qui demande de la patience, de l'humilité et le don de soi.

C'est pour continuer de pratiquer l'argentique comme il l'avait toujours fait, que Diamantino décide de démissionner. Il crée ainsi son laboratoire en 2009, Diamantino Labo Photo, qu'il a déplacé à Bagnole en 2019, afin d'explorer son métier sous toutes ses facettes, en s'affranchissant des normes très orthodoxes à l'époque. Ceux qu'on appelle les «anciens» formaient des chefs de laboratoire dans le but de maintenir les règles strictes de l'argentique. «J'ai eu envie de m'exprimer à travers mon métier sans limite et d'exprimer ma propre sen-

sibilité» confie-t-il. Diamantino veut travailler uniquement pour des photographes et plasticiens, et non pas dans la communication publique ou industrielle, et a réussi à attirer des grands noms de la photo et du cinéma qui lui ont fait confiance comme Agnès Varda ou Gilles Caron.

Si l'argentique est une technique très particulière, qui a été oubliée un temps, Diamantino Quintas nous assure qu'il s'agit aujourd'hui d'un domaine prometteur, «le métier se développe et continuera à se développer. Il y a 15 ans on pensait que c'était fini. Mais depuis 10 ans je commence à voir des apprentis et des stagiaires et je leur ai toujours dit que c'était un métier d'avenir.» Dans beaucoup de domaines, comme la mode, l'argentique est utilisé. C'est une vraie tendance.

Aujourd'hui, il possède le seul laboratoire en France à former les jeunes à ce métier; certains élèves ayant terminé leur apprentissage partent créer leur propre atelier à leur tour. Le but de Diamantino Quintas est de créer une équipe, une relève pour la suite de son atelier: «Je veux que mon atelier perdure au-delà de moi. C'est une magnifique aventure».

Selon lui, le numérique ne permet pas de vraiment travailler le jeu de la matière ou encore de la lumière. Ces aspects sont davantage recherchés par les collectionneurs, la différence se fait ressentir dans les diverses expositions. À l'heure actuelle, le métier de tireur filtreur est reconnu par la chambre des métiers sous le nom de maître artisan tireur filtreur, mais l'objectif est de le faire nommer comme métier d'art.

Infos

Hôtel de Ville Place Salvador-Allende
93170 Bagnole - 01 49 93 60 00
Lundi au jeudi: 9h-12h30 et 13h30-17h
Vendredi: 13h30-17h
Samedi: 9h-12h30

Numéros utiles

Centre municipal de santé Elsa-Rustin
13, rue Sadi-Carnot, 01 56 63 91 00

→ Centre municipal dentaire
1, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 05
lun/mar/mer/ven: 9h-13h et 14h-19h
jeu: 9h-13h30 et 14h-19h
sam: 9h-14h

→ Centre de planification et d'éducation familiale 01 49 93 61 97

→ Consultations en psychotraumatologie
un jeudi sur deux de 9h30 à 14h
vendredi de 9h30 à 16h45
Rendez-vous au 01 56 63 91 01

Centres protection maternelle infantile
3, rue Adélaïde-Lahaye, 01 56 63 91 12
70, rue Pierre-et-Marie-Curie,
01 49 93 66 08

Centre de PMI Croix-Rouge
4, rue du Lieutenant-Thomas, 01 43 60 33 21

Séances publiques de vaccinations
Lundi et jeudi de 17h à 18h30
Rendez-vous au SCHS au 01 49 93 60 47

Rendez-vous pour se passer en mairie: 01 49 93 60 00

MIEJ (Mission intercommunale pour l'emploi des jeunes): 94, rue Lénine
01 43 60 13 80

Médiathèque: 1, rue Marceau,
01 49 93 60 90

Clinique Floréal
40, rue Floréal, 01 48 97 72 00 (24h/24)

Commissariat Les Lilas (7j/7 et 24h/24)
55/57, bd Eugène-Decros, 93260 Les Lilas
01 41 83 67 00

Commissariat Bagnole
4-20, rue Malmaison, 01 53 73 63 10

Police secours 17 - Samu 15

Pompiers 18 ou 112 (portable)

Sida-info-service 0 800 840 800

Allô drogue 0 800 23 13 13

Croix-Rouge Bagnole 01 43 62 53 28

Allô enfance maltraitée 24h/24 119

Jeunes, violences, écoute 0 808 807 700

N° d'aide aux victimes 08 842 846 37

SOS Victimes 01 41 60 19 60

Tous les mercredis de 14h à 17h en mairie

Pharmacie de garde

Pharmacie la Poste 26, rue de Paris
93100 Montreuil - 01 42 87 77 37

Magazine municipal de la ville de Bagnole - n°62 - juillet-août 2021
Édité par la Mairie de Bagnole
BP 35 - 93171 Bagnole Cedex
Directeur de la publication: Tony Di Martino
Directrice de la rédaction: Hélène Foucteau
Rédaction: Steeve Fauvau, Typhaine Delcroix, Caroline Gourdin, Clémence Guinchard, Kevin Halim, Hélène Houel et Ariane Servain



MENU DE JUILLET

En gras vert, les plats qui diffèrent du menu classique.

* Ce menu concerne uniquement les groupes scolaires Paul-Langevin et Joliot-Curie et la maternelle Fromond qui expérimentent, depuis le 3 mai 2021, un menu quotidien végétarien.

LUNDI 5	MARDI 6	MERCREDI 7	JEUDI 8	VENDREDI 9
Salade mêlée Burger de veau sauce moutarde Petits pois Yaourt Fruit	Taboulé mexicain Fish and chips Épinards au gratin Crème dessert Fruit	MENU VÉGÉTARIEN Salade de betterave Chili sans viande Riz Yaourt brassé Banane GOÛTER Tarte aux pommes Jus de fruits	Carottes râpées Gourmand poulet et chapon sauce champignon Gratin dauphinois Compote Cheese cake mandarine GOÛTER Pain au lait Barre chocolat	Coupe de foie de volaille Spaghetti à la carbonara Mousse au chocolat Fruit GOÛTER Crêpe praliné Lait
LUNDI 12	MARDI 13	MERCREDI 14	JEUDI 15	VENDREDI 16
MENU VÉGÉTARIEN Crêpe au fromage Boulettes falafel sauce tajine Semoule aux raisins Fromage Pêche plate GOÛTER Yaourt à boire Donuts	Salade de tomate et mâche Quiche aux 2 saumons Yaourt Fruit GOÛTER Moelleux choco/coco Jus d'orange		Salade iceberg Hachis parmentier de canard Fromage Liégeois de fruits GOÛTER Brioche confiture Crème dessert	Concombre vinaigrette Escalope viennoise Salade de lentilles corail et lentilles vertes Petit-suisse au chocolat Pastèque GOÛTER Compote Quatre-quarts
LUNDI 19	MARDI 20	MERCREDI 21	JEUDI 22	VENDREDI 23
Pâté en croûte Croc fromage Poêlée de légumes Semoule au lait Compote fraîche GOÛTER Croissant Lait chocolaté	Melon Couscous poulet/merguez Semoule au beurre Yaourt à la grecque vanille Biscuit GOÛTER Brownies Crème anglaise	Salade de pommes de terre Omelette Haricots verts Yaourt brassé Fruit GOÛTER Yaourt sur lit de fruits Gâteau	MENU VÉGÉTARIEN Salade d'endives pommes et noix Pizza Crème brûlée Fruit GOÛTER Pain au chocolat Jus multifufruits	Macédoine de légumes Poisson bordelaise Pâtes à la tomate Fromage Fruit GOÛTER Far au fromage blanc Jus de fruits
LUNDI 26	MARDI 27	MERCREDI 28	JEUDI 29	VENDREDI 30
Carottes râpées Parmentier de poisson Yaourt bulgare Mosaïque de fruits GOÛTER Beignet aux pommes Lait chocolaté	Radis beurre 1/2 sel Steak haché Frites/mayonnaise Île flottante Gâteau GOÛTER Pâtisserie Jus de fruits	Tomate/surimi Émincé de bœuf stroganoff Petits pois/ carottes/ pommes de terre Fromage Glace GOÛTER Gaufre/pâte à tartiner Lait	Pastèque Paëlla au poulet Petit-suisse Madeleine GOÛTER Crêpe chocolat/noisette Jus de pommes	Pizza au thon Jambon de dinde/beurre Choux-fleurs Chips Crème dessert Acapulco GOÛTER Fromage blanc sucré Banane

BAJolib' service de véhicules à disposition des personnes à mobilité réduite.
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (sauf jours fériés). **Réservation: 01 49 93 60 36**

ville-bagnole.fr facebook.com/VilledeBagnole @BagnoleFR

UN TAG SUR VOTRE FAÇADE ?
COMPOSEZ LE
N° Vert 0800 093 013

Conception graphique: Adrien Midzic

Illustration: Lily

Maquette: Vanessa Panconi

Photographie: Guillaume Ison (sauf mention)

Typographie: Achille FY co-créée par Gregori Vincens,
Gia Tran, Alisa Nowak, Bertrand Reguron et Valentine
Proust chez Fontyou en 2014

BAJomag' est distribué gratuitement en début de mois dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.
Si vous ne le recevez pas, signalez-le en envoyant un email à redaction@ville-bagnole.fr

ISSN en cours
Dépôt légal: juillet-août 2021
Imprimé par Groupe Morault:
2, avenue Berthelot - Zac de Mercières
BP 60254 - 60205 Compiègne
Tiré à 18000 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique
Document non contractuel





13 feu
d'artifice
juillet
22h45

**Parc des sports
de la Briqueterie**

11, avenue Raspail